



► Le projet de santé

► UPSM (Union des Professionnels de Santé de Montaigu)

3, rue Galilée - 85600 MONTAIGU
E-mail : assopsmontaigu@gmail.com - Tél. : 02 51 94 01 29

Référente de la commission communication : Charlotte GAGNIE, orthophoniste

Co-présidents : Xavier RECULEAU, pharmacien et Alexis FERAILLE, médecin généraliste

Coordinatrice : Sylvie PAILLAT : consultant.s.paillat@orange.fr



Une équipe

58 professionnels réunis en association (au 01/01/2020)

- 11 médecins généralistes
- 7 chirurgiens-dentistes
- 3 orthodontistes
- 4 pharmaciens
- 5 infirmières
- 1 infirmière Asalée
- 4 masseurs-kinésithérapeutes
- 5 orthophonistes
- 1 pédicure-podologue
- 3 sages-femmes
- 2 diététiciennes
- 4 ostéopathes
- 5 psychologues
- 2 psychomotriciennes
- 1 coordinatrice

Le regroupement a été reconnu comme maison de santé le 11 décembre 2017⁽¹⁾

Une MSP multisite

- En juin 2020, la MSP compte 25 adresses. Un bâtiment est en cours de construction à côté de l'hôpital local. Il réunira une partie des membres de l'équipe. L'organisation perdurera en multisite, sur 13 sites différents

Structures juridiques

- **1 association** réunissant 58 professionnels
- **1 SISA** (Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires) incluant 41 professionnels
- Une convention entre la SISA et les membres de la MSP hors SISA permet de mettre en œuvre les axes du projet de santé avec l'ensemble des membres de l'association
- Certains cabinets sont regroupés en SCM (Sociétés Civiles de Moyens), ce qui n'empêche pas l'intégration dans la SISA à titre individuel

(1) Pour être reconnue MSP, une équipe doit présenter un projet de santé devant le CATS (Comité d'Accompagnement Territorial des Soins de premier recours) de son département.



Contexte du retour d'expérience

Le mardi 8 octobre 2019 se déroulait la première séance de la session 8 de l'atelier d'écriture « projet de santé », organisé par l'APMSL. Lors de cette séance, Sylvie PAILLAT, la coordinatrice de l'UPSM, Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) à Montaigu, est venue partager l'expérience de son équipe auprès des professionnels en cours d'écriture de leur projet de santé. Elle a ainsi présenté la MSP, son organisation et plusieurs de ses actions.

Origine du projet

À l'origine, en 2014, la restructuration d'une zone sur Montaigu a fait émerger chez un médecin et un pharmacien l'idée d'un projet d'installation dans des locaux communs. Ils se sont rapprochés de la Mairie pour trouver un lieu. En parallèle, le moteur du projet était : « travailler ensemble » ! Trois localisations potentielles ont été évoquées : une grande surface, la gare et un emplacement à proximité de l'hôpital. Finalement, l'emplacement commun a perdu de son importance et la priorité a été mise sur le fait de s'organiser pour collaborer.

Comment les professionnels ont-ils entendu parler de l'APMSL ? Par bouche-à-oreille entre associés ! Le 10 décembre 2015, des professionnels de Montaigu ont participé à l'Assemblée Générale de l'APMSL à Noirmoutier. Ils sont revenus ravis de cette rencontre, qui a confirmé leur volonté de se structurer et de se faire accompagner.

L'année 2016 a permis de lancer toute la réflexion entre les deux cabinets médicaux et la pharmacie grâce aux outils diffusés par l'APMSL (sur les statuts, le règlement intérieur de l'association...). Les médecins et le pharmacien se sont réunis très régulièrement pour bâtir le projet, et convier les autres professionnels de santé de Montaigu. Une première réunion d'information en juin 2016 a été organisée avec l'APMSL, et a lancé la structuration du projet : elle a rassemblé plus de 50 professionnels liés par une dynamique forte, une volonté de travailler en pluriprofessionnalité. Cette dynamique est toujours présente en 2020. Septembre 2016 a vu la création de l'association en réunion plénière, avec la rédaction des statuts et la création du bureau. Puis s'en est suivie la rédaction du projet de santé avec le passage en CATS (Comité d'Accompagnement Territorial des Soins de premier recours) fin 2017.

L'équipe a été tentée de s'inspirer d'autres projets, mais il lui a plutôt été conseillé de partir de ses besoins propres. Elle a été accompagnée par l'APMSL pour écrire son projet de santé en atelier d'écriture. La rédaction du projet a été le premier travail pluriprofessionnel de l'équipe. Bien qu'ils l'aient trouvé laborieux (travail rédactionnel inhabituel, langage différent, dégagement de temps), les professionnels sont toutefois satisfaits de la méthodologie de l'APMSL, du soutien qui leur a été apporté et du résultat obtenu.

Territoire

Les professionnels exercent à l'origine sur la commune de Montaigu (Montaigu ville). Cette commune est devenue commune nouvelle au 1er janvier 2019. Alors qu'elle comptait 6000 habitants, la commune en dénombre désormais 20 000.

Les statuts de l'association prévoient la possibilité pour les membres de l'équipe de collaborer avec des professionnels de santé au-delà de la MSP d'origine. Des organisations de type ESP CLAP (Equipe de Soins Primaires Coordinée Localement Autour du Patient) sont en place sur le territoire élargi.

Population

La commune bénéficie d'une structure de population relativement jeune, en croissance sur le bassin de population.

Selon les projections démographiques de l'INSEE*, la zone de Montaigu (comprenant un territoire plus large) connaîtrait une croissance plus forte que le Département (+1.4% par an). L'âge moyen passerait de 37 à 41 ans en 2040 et les plus de 60 ans représenteraient 27% de la population contre 18% en 2007.

Compte tenu de la corrélation entre vieillissement, dépendance et soins, cette évolution démographique aura des conséquences en termes de besoins en santé. D'où la nécessité de bien se structurer.

(* ARS Pays de la Loire, Terres de Montaigu, *Contrat Local de Santé Terres de Montaigu 2017-2020 - Contrats - Diagnostics - Fiches Actions*, 2016, pp. 25-27
Disponible sur : <https://fr.calameo.com/read/000514113b7440dbad967>



Un projet de santé qui met le patient au cœur

Le projet de santé de la MSP de Montaigu est détaillé selon les thématiques habituelles, et construit autour des besoins du territoire et de la patientèle ainsi que des envies des professionnels de l'équipe. Le projet s'articule autour d'une phrase synthétique retenue par les professionnels de santé : « *Le patient au cœur du sujet, le patient au cœur de sa santé* ».

Cet élément se retrouve dans les travaux communs : fiche impliquant l'usager au sein d'un protocole, patient informé de la tenue d'une RCP, jeunes patients impliqués lors d'ateliers de prévention...

► Continuité et permanence des soins

Les médecins ont développé une organisation interne qui leur permet d'accueillir les patients de 8h à 20h du lundi au vendredi et de 8h à 12h le samedi matin. Cette organisation leur permet également d'accueillir les urgences à tour de rôle. Il s'agit d'une organisation collective, basée sur 3 cabinets médicaux de médecins généralistes et 3 secrétariats.

► Coopération interne - RCP

Des réunions de concertation pluriprofessionnelles (RCP) autour de situations complexes sont organisées par l'équipe. Ces réunions sont organisées à date fixe (les premiers vendredis et les derniers mardis de chaque mois) pour que chaque professionnel puisse anticiper et adapter son planning en conséquence.

Pour organiser au mieux ces RCP, faciliter le repérage des situations à traiter en RCP et laisser le choix de l'anonymat aux patients, l'équipe a développé et mis en place plusieurs outils : une grille de repérage, une charte éthique et de fonctionnement.

Un référent de la commission RCP est présent à tour de rôle. La coordinatrice anime la réunion en binôme avec le référent de la commission. Sont conviés les professionnels de l'équipe de soin et intervenants externes concernés par la prise en charge (médecin hospitalier, assistante sociale hospitalière, tuteurs, travailleurs sociaux, services d'aide à domicile, Protection Maternelle Infantile...), des experts si besoin pour l'analyse, un regard externe. L'émargement ainsi que le rappel du cadre de la rencontre et de la réglementation en matière de partage d'information introduisent chaque réunion.

Lorsque la situation est complexe, il est nécessaire de communiquer et de dégager des pistes de travail, se redire qui fait quoi, qui fera quoi après la réunion. Un compte-rendu fait état des orientations et est remis aux intervenants dans la situation. A chaque fin de RCP, un référent est nommé pour faire le retour des orientations au patient.

La majorité des professionnels de santé de l'équipe sont présents à ces RCP et elles fonctionnent ainsi plutôt très bien. Ainsi, en 2019, 30 des 58 membres de la MSP, dont 10 médecins sur les 11 que compte l'équipe, ont participé aux RCP ; 47 réunions ont été organisées.

► Coopération interne - Protocoles

L'équipe a développé un protocole pluriprofessionnel sur les lombalgies chroniques communes nécessitant une orientation en posturologie.

► Actions de santé publique

L'équipe a développé un projet de prévention sur le bien-être dentaire et alimentaire. Ce projet s'est déroulé en trois temps :

1. Une formation pluriprofessionnelle pour s'accorder sur un discours commun, des éléments de langage pour aborder les orientations en termes d'alimentation (sans injonction...)
2. Une réunion d'information à destination des professionnels travaillant avec les enfants et des parents d'enfants de 7-8 ans. 54 personnes étaient présentes à cette réunion d'information dont des assistantes maternelles et des professionnels intervenant en cantine scolaire.
3. Des ateliers auprès des enfants de 7-8 ans scolarisés dans les écoles (public et privée) de Montaigu

Cette action, financée par l'ARS, est présentée dans une [vidéo, disponible sur le site Internet de l'APMSL](#).

Ce projet de prévention sera poursuivi en 2020 en ciblant davantage les parents d'élèves pour qu'ils soient présents à la conférence. En effet, ce public ayant été peu touché lors de la réunion d'information, l'équipe a réorienté son projet en le ciblant davantage, en lien avec les instituteurs associés au projet des ateliers pour les enfants.



► Relations externes

Élément important, cette commission permet de créer des liens avec les organisations. Par exemple en 2019 a été organisée une réunion commune sur le parcours gériatrique avec le dispositif MAIA (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soin dans le champ de l'Autonomie), l'Équipe d'Appui en Adaptation et Réadaptation ([EQAAR_CHIMOTAIE_Groupe_MGEN](#)), et l'hôpital de jour du CHD Multisites de Montaigu.

► Système d'information partagé

Élément important de la coopération interne, il est actuellement en cours de lancement.

► Formation pluriprofessionnelle continue

Une formation pluriprofessionnelle à destination de tous les membres de l'équipe a été mise en place : elle concernait les gestes d'urgence en 2018, le tabac en 2019. Des formations sont aussi en projet sur l'entretien motivationnel, le soin palliatif, les violences faites aux femmes.

► Formation initiale

De nombreux professionnels de santé accueillent des stagiaires. Ces derniers participent aux temps de convivialité de l'équipe et aux RCP. Des liens se font entre professions dans le cadre d'une découverte de parcours en pluriprofessionnalité (Stagiaire pharmacien – Médecin Généraliste, Interne Médecin Généraliste – Sage-Femme, Interne Médecin Généraliste – Kiné...). Ce projet est en développement.

► Participation des usagers

L'équipe a organisé une réunion d'information à destination du comité d'usagers de l'hôpital, afin de se présenter et de présenter le projet de santé de la MSP. Il s'agit d'une première démarche vers les usagers qui aboutira peut-être à terme à l'intégration des usagers dans des projets de la MSP.

Par ailleurs, des communications ont été faites dans le journal et le magazine de la commune, suite à l'action de prévention sur le bien-être dentaire et alimentaire. Ces communications présentaient la MSP et ses actions auprès du grand public.

Une organisation originale sous forme de commissions

L'UPSM a choisi une organisation particulière pour mettre en œuvre son projet : des commissions thématiques internes à l'équipe, pluriprofessionnelles, avec un référent par commission. Cette organisation permet à chaque professionnel de s'impliquer dans les projets de la MSP. On retrouve ainsi 11 commissions composées de 5 à 13 membres chacune :

- « vie associative et SISA »
- « protocoles »
- « RCP (Réunions de Concertation Pluriprofessionnelles) »
- « actions de santé publique et place des usagers »
- « relations externes »
- « système d'information »
- « formation commune et accueil des stagiaires »
- « mieux se connaître »
- « communication »
- « immobilier »
- « recherche » (en lien avec le DMG - Département de Médecine Générale)

Chaque commission est autonome et se réunit autant de fois qu'elle le juge nécessaire. Un émargement et un compte-rendu sont établis à chaque rencontre. L'orientation des commissions est présentée en Assemblée Générale annuelle. Plus de 40 membres de la MSP sont impliqués dans les commissions.

Les validations de travaux spécifiques, telles que des chartes ou protocoles, sont soumis à un processus de validation par étapes, au sein de la commission, puis par le bureau, puis en assemblée plénière (AG). Une forte participation lors des assemblées est notée.

Dans chaque commission, un membre du bureau fait descendre ou remonter les informations. Le référent bureau a donc une vision globale des actions menées par la MSP et donne au bureau une information détaillée de ce qui se passe dans sa commission.

La coordonnatrice assiste aux réunions de la plupart des commissions et a également une vision globale. La coordinatrice et les membres du bureau veillent donc à la fois au maintien dans chaque commission du « cap » donné par le bureau, et à la remontée des souhaits des professionnels, lors de leurs retours d'information au bureau.